



INVENTAIRE DES PERSPECTIVES VISUELLES

ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DU VIEUX-QUÉBEC

MARS 2008

ÉTUDE RÉALISÉE POUR LA VILLE DE QUÉBEC ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC

RAPPORT PRÉPARÉ PAR BÉLANGER BEAUCHEMIN MORENCY · ARCHITECTES & URBANISTE S.E.N.C.

Présentation de janvier 2011

Entente de développement culturel



BÉLANGER BEAUCHEMIN MORENCY
ARCHITECTES & URBANISTE S.E.N.C.

TABLE DES MATIÈRES

1- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2- MÉTHODOLOGIE

3- CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

- LE TERRITOIRE À L'ÉTUDE
- LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

4- INVENTAIRE DES PERSPECTIVES

- PRINCIPES D'ÉVALUATION
 - PROFIL GÉNÉRAL DE L'EXPERTISE VISUELLE *IN SITU*
 - SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE
 - MARCHE À SUIVRE
 - PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ORGANISATION DU PAYSAGE
 - RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES
 - RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES: TISSU URBAIN DE BASE
 - RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES: TISSU URBAIN SPÉCIALISÉ
 - REPÉRAGE DES PERSPECTIVES
-
- ALTIMÉTRIES MAXIMALES POUR PRÉSERVER LES PANORAMAS LE LONG DES REMPARTS
 - ALTIMÉTRIES MAXIMALES POUR PRÉSERVER LES PERCÉES VISUELLES G08 ET A17

1. **Identifier les perspectives visuelles à partir du domaine public:**
 - De l'intérieur de l'arrondissement historique vers ses propres composantes;
 - De l'intérieur de l'arrondissement historique vers l'extérieur;
 - De l'extérieur vers l'arrondissement historique lui-même.

2. **Classifier ces perspectives**
 - afin de faire ressortir celles qui sont remarquables, intéressantes et dignes de mention, et qui devraient faire l'objet de mesures de préservation, de protection et de mise en valeur.

3. **Élaborer des critères relatifs à la préservation, la protection et la mise en valeur de ces perspectives visuelles.**
 - Ces critères pourront permettre d'ajuster les diverses réglementations ayant juridiction sur le territoire de l'arrondissement et servir de référence lors d'interventions de revitalisation et de mise en valeur.

Perspective visuelle

Vue sur un ensemble d'éléments d'intérêt

Percée visuelle

Vue sur un élément d'intérêt, qui est limité par un élément topographique.

Panorama

Vue très large (plus de 90 degrés) sur un élément du site naturel, de la silhouette urbaine

Point focal

Point sur lequel l'attention est concentrée. Le point focal peut constituer un but ultime de destination.

Repère visuel

Élément généralement construit qui, de par sa répétition (ou sa rareté), est reconnaissable dans le tissu urbain et peut aussi constituer un repère.

Corridor visuel

Le corridor correspond à la morphologie générale d'un quartier ou d'un arrondissement historique.

Barrière visuelle

Élément naturel ou artificiel qui gêne la vue.



1. Analyser les éléments constituant le paysage
2. Relevé photographique de l'ensemble du secteur d'étude
3. Nommer et décrire les perspectives
4. Établir des critères afin de classifier l'inventaire
5. Identifier la problématique inhérente à chacune des perspectives
6. Élaborer un plan de protection et de mise en valeur

3- CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Que contient le paysage?

Qu'est-ce qui le caractérise?

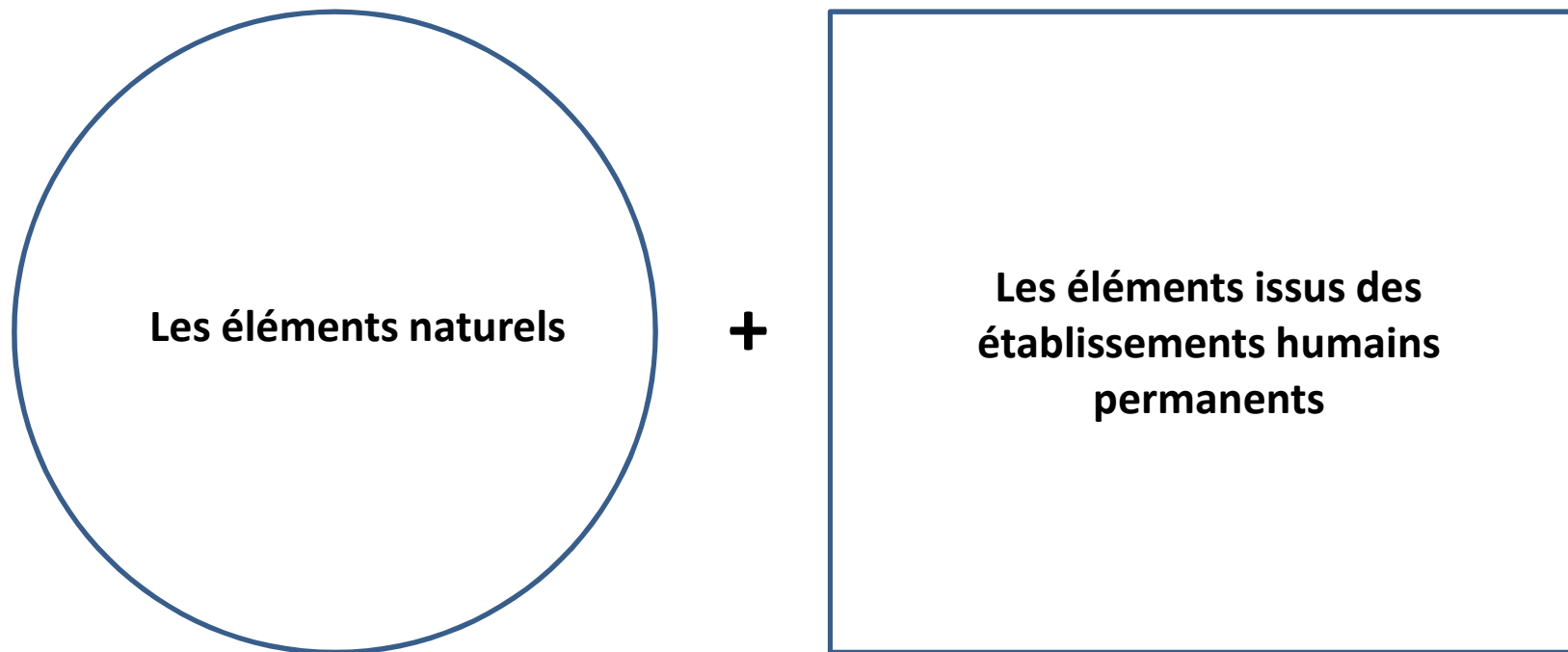
L'objectif lié à l'établissement d'une telle liste est de documenter la formulation des critères qui mèneront à l'inventaire des perspectives.

Critères basés sur la lisibilité des éléments caractérisant le paysage plutôt que sur des fondements esthétiques et de préférence de goûts.

3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

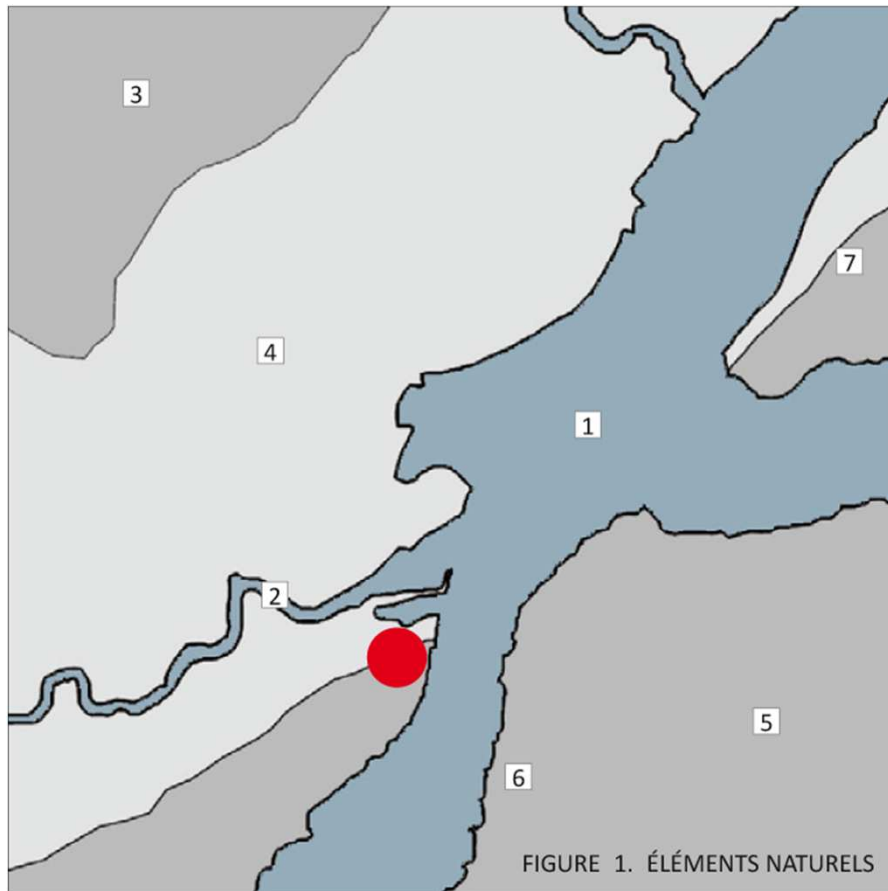
Le paysage culturel = relation historique entre



3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les éléments naturels



- Fleuve Saint-Laurent 1
- Rivière Saint-Charles 2
- Laurentides 3
- Basses-terres du Saint-Laurent 4
- Appalaches 5
- Rive sud 6
- Île d'Orléans 7
- Vieux-Québec ●

La topographie

- Promontoire du cap Diamant (haute-ville et basse-ville)
- Les Laurentides
- Rive sud
- Île d'Orléans

L'hydrographie

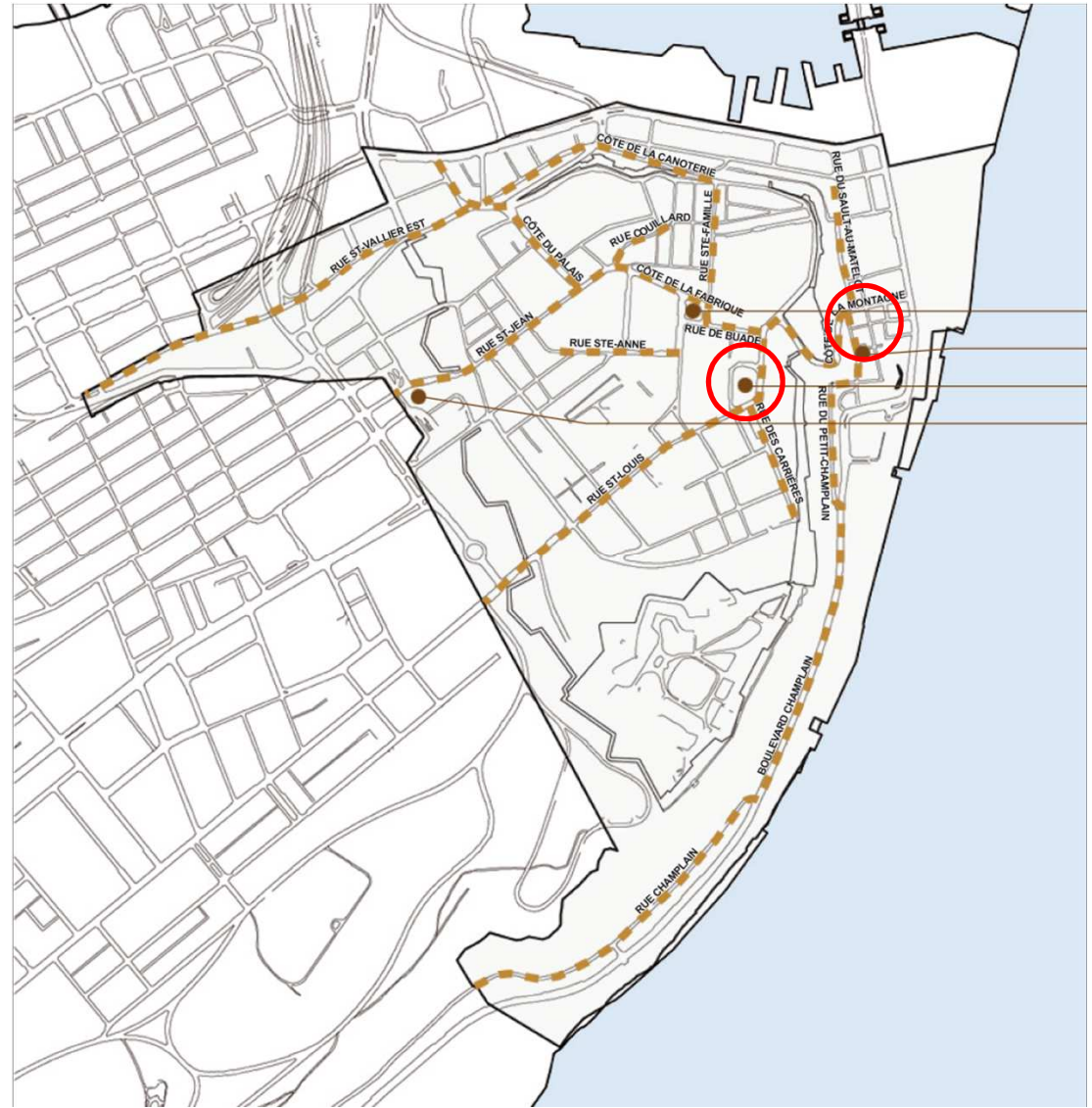
- Le fleuve Saint-Laurent
- La rivière Saint-Charles

3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents

- Noyaux initiaux
 - Place Royale, Place d'Armes

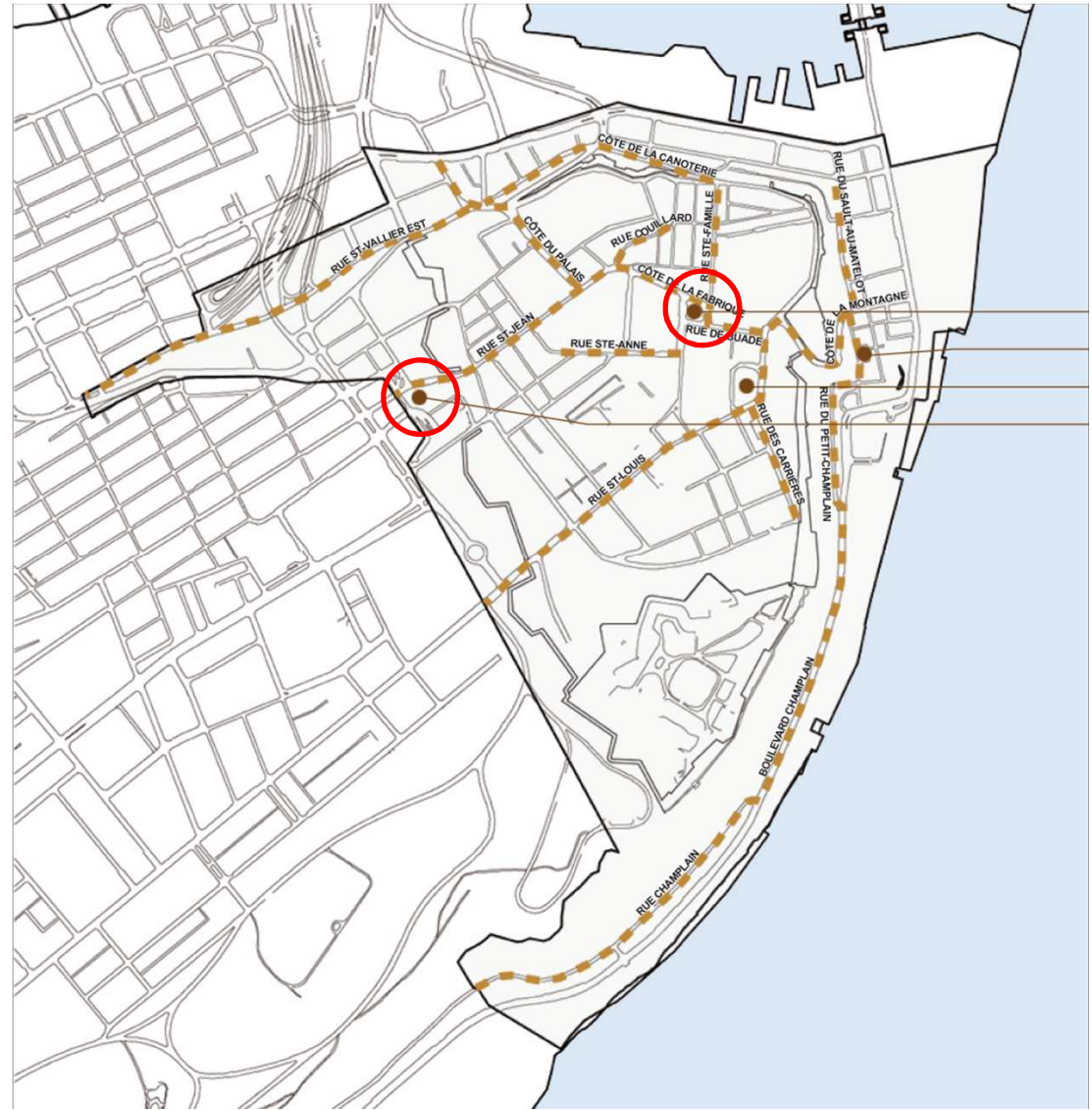


3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents

- Noyaux initiaux
 - Place Royale et Place d'Armes
- Les pôles urbains
 - Place de l'Hôtel de Ville, Place D'Youville



3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents

- Noyaux initiaux
 - Place Royale, Place d'Armes)
- Les pôles urbains
 - Place de l'Hôtel de Ville, Place D'Youville
- Les limites
 - fortifications, autoroute



3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents

- Noyaux initiaux
 - Place Royale, Place d'Armes)
- Les pôles urbains
 - Place de l'Hôtel de Ville, Place D'Youville
- Les limites
 - fortifications, autoroute
- Forme urbaine (trame viaire et hiérarchie)
 - spécificité haute-ville et basse ville: trame orthogonale, trame radiale
 - importance des parcours mère, mixité vs parcours d'implantation (résidentiel)

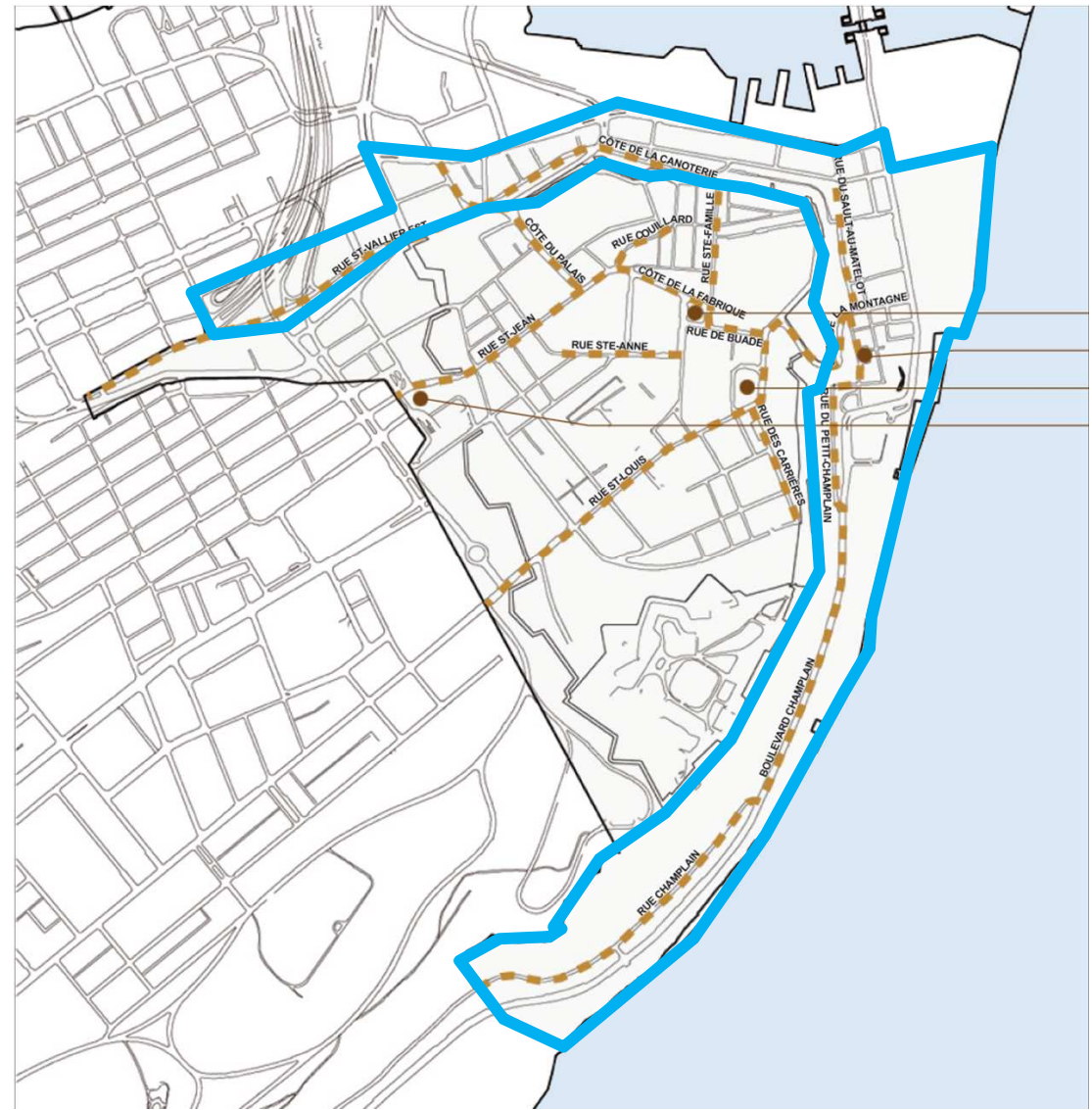


3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents

- Noyaux initiaux
 - Place Royale, Place d'Armes)
- Les pôles urbains
 - Place de l'Hôtel de Ville, Place D'Youville
- Les limites
 - fortifications, autoroute
- Forme urbaine (trame viaire et hiérarchie)
 - spécificité haute-ville et basse ville: trame orthogonale, trame radiale
 - importance des parcours mère, mixité vs parcours d'implantation (résidentiel)



3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents

- Noyaux initiaux
 - Place Royale, Place d'Armes)
- Les pôles urbains
 - Place de l'Hôtel de Ville, Place D'Youville
- Les limites
 - fortifications, autoroute
- Forme urbaine (trame viaire et hiérarchie)
 - spécificité haute-ville et basse ville: trame orthogonale, trame radiale
 - importance des parcours mère, mixité vs parcours d'implantation (résidentiel)
- Parcellaire
 - Tissu urbain de base et tissu spécialisé
 - La citadelle et les fortifications



FIGURE 3. PARCELLAIRE DU VIEUX-QUÉBEC

3-CONNAISSANCE DU PAYSAGE ET HYPOTHÈSES DE LISIBILITÉ

LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Les établissements humains permanents



FIGURE 3. PARCELLAIRE DU VIEUX-QUÉBEC

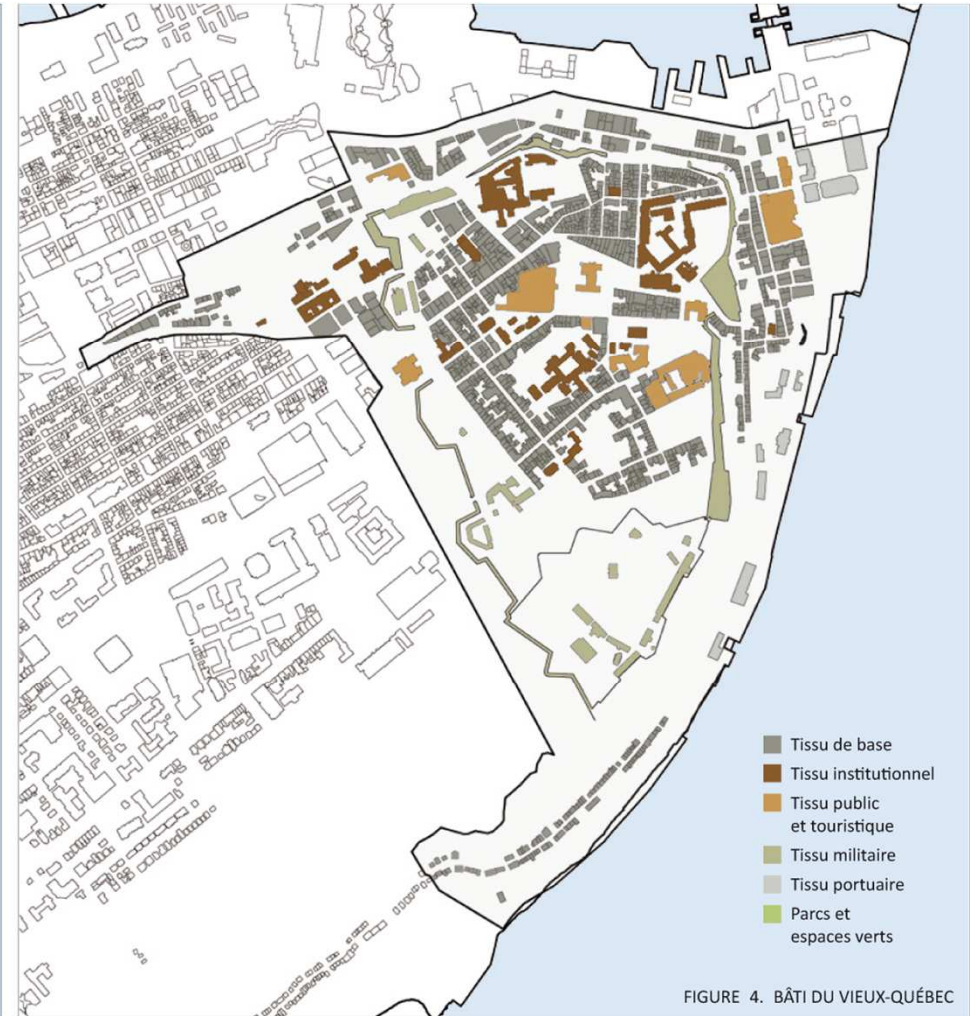


FIGURE 4. BÂTI DU VIEUX-QUÉBEC

REMARQUABLE

perspective dont l'intérêt est défini par la lisibilité d'une importante accumulation d'éléments constituant le paysage (historique, symbolique et contextuel).

Tissu urbain de base + élément du tissu spécialisé + élément du paysage

INTÉRESSANTE

perspective dont l'intérêt est défini par la lisibilité d'une accumulation d'éléments constituant le paysage (historique, symbolique et contextuel).

Tissu urbain de base + élément du tissu spécialisé

DIGNE DE MENTION

perspective dont l'intérêt est défini par la lisibilité d'un ou de quelques éléments constituant le paysage et qui mérite d'être distinguée des autres par la nature particulière de ces éléments.

POTENTIELLEMENT

(ajouté devant les trois échelles de qualificatifs) - perspective dont l'intérêt est défini par la lisibilité de plusieurs éléments constituant le paysage, mais qui se trouve actuellement occultée par des anomalies importantes ou des barrières visuelles. Ce terme a été ajouté pour inclure un niveau additionnel de nuance inclusif.

Toutes les perspectives visuelles de l'arrondissement historique tant extérieures qu'intérieures sont *dignes de mention*.

Cet inventaire ne traite pas des perspectives dites *dignes de mention*. Il importe donc de garder à l'esprit qu'en raison du statut particulier de l'arrondissement historique notamment comme site du patrimoine mondial, il est nécessaire de prendre tout point de vue en considération lors d'interventions sur la morphologie de son tissu urbain et de s'interroger sur l'aspect contributif de ces interventions quant à l'enrichissement des perspectives visuelles et la lecture de l'espace urbain.

SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE



FIGURE 11. NUÉROTATION DES ÎLOTS

ORGANISATION DE L'INVENTAIRE

3 Grandes familles

- Les points de vue extérieurs à l'arrondissement
- Les panoramas
- Les percées visuelles

Les points de vue extérieurs:

la carte synthèse des points de vue extérieurs démontre certains points caractéristiques parmi une multitude de possibles.

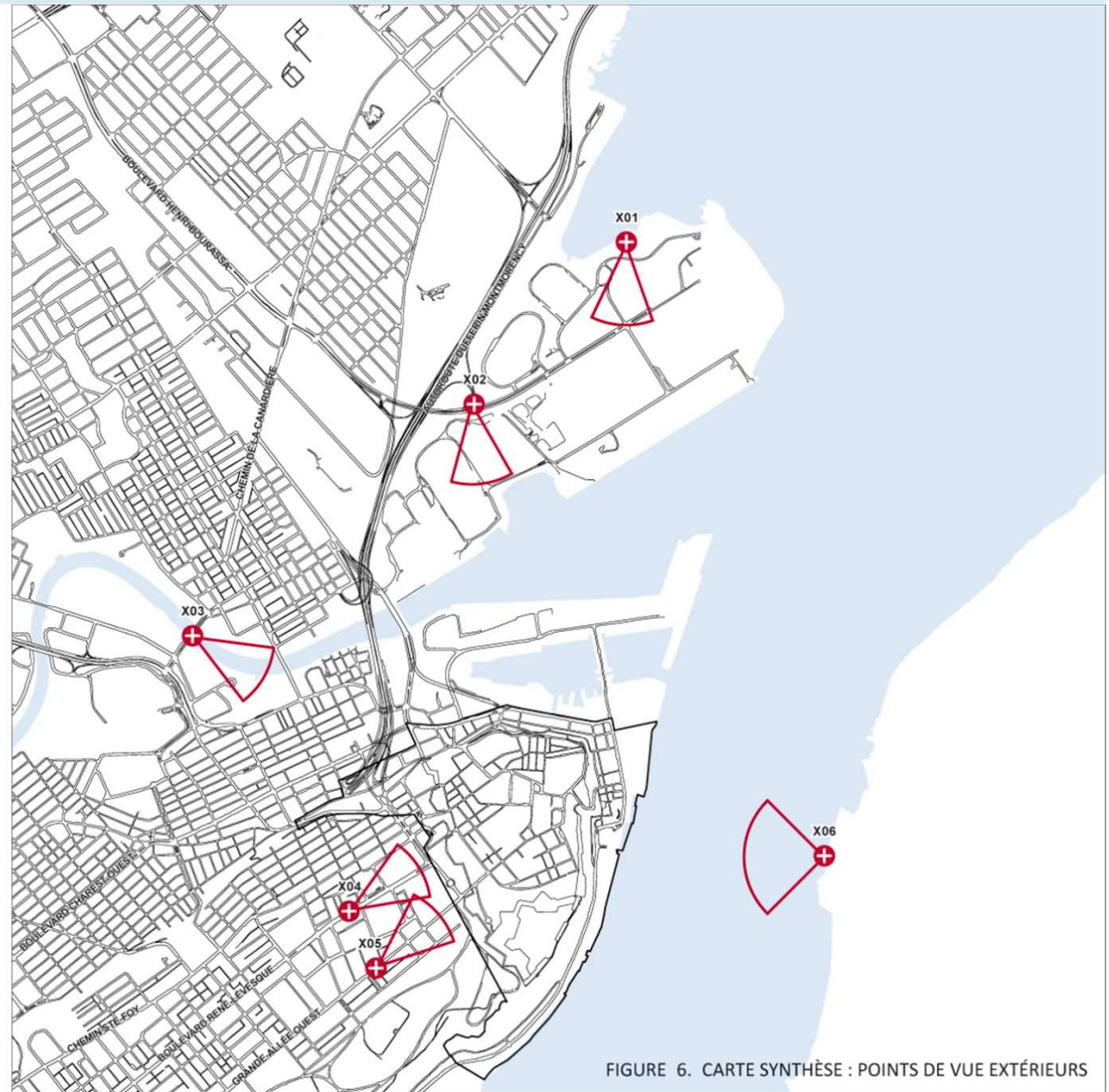
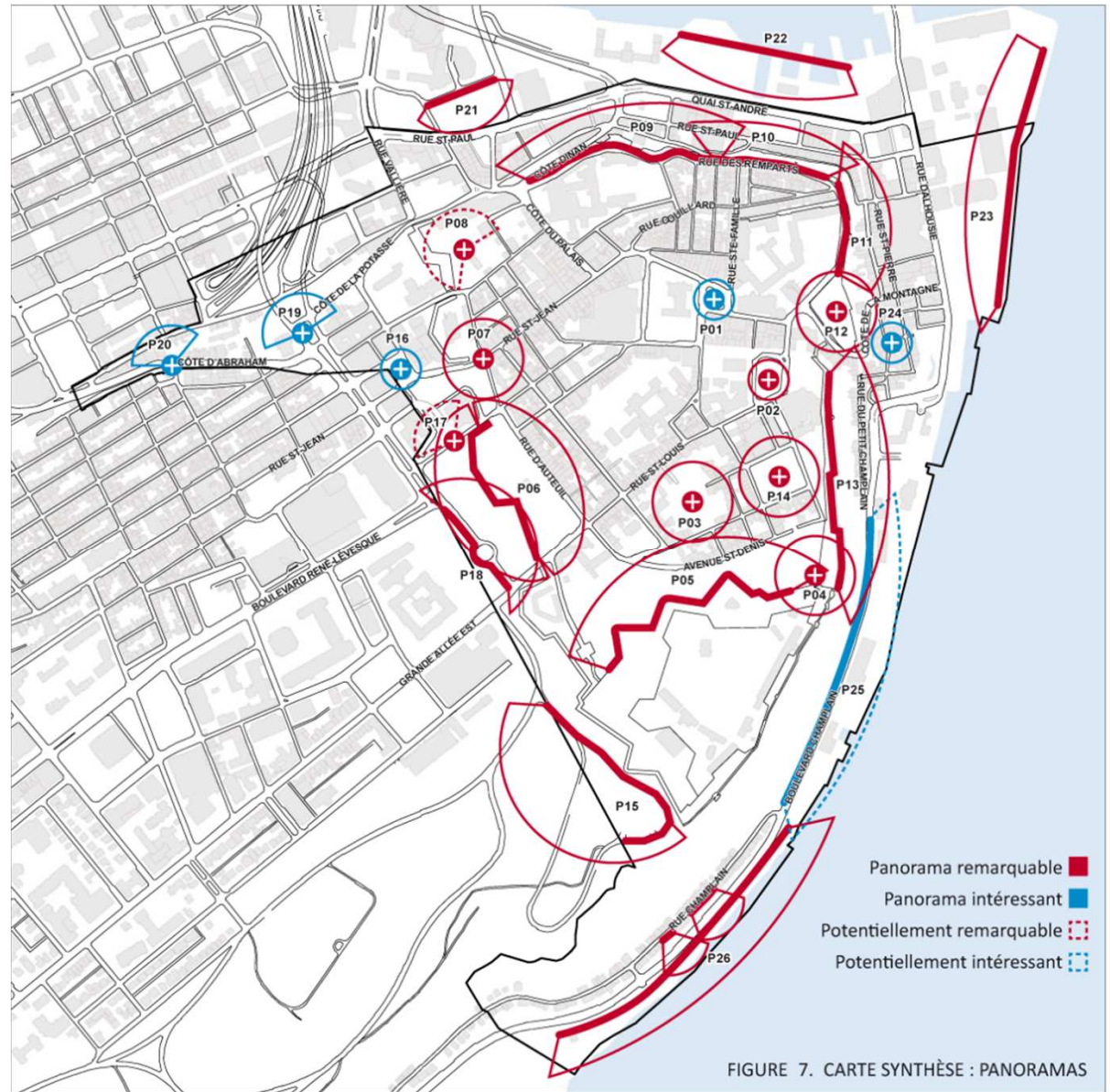


FIGURE 6. CARTE SYNTHÈSE : POINTS DE VUE EXTÉRIEURS

SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE

Les panoramas:

La carte synthèse des panoramas permet de faire ressortir l'importance de l'ouvrage militaire que constituent les fortifications et le nombre important de séquences spatiales procurant des panoramas en continu.



SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE

Les percées visuelles:
La carte synthèse des percées visuelles démontre l'incroyable richesse des percées que procure l'arrondissement.

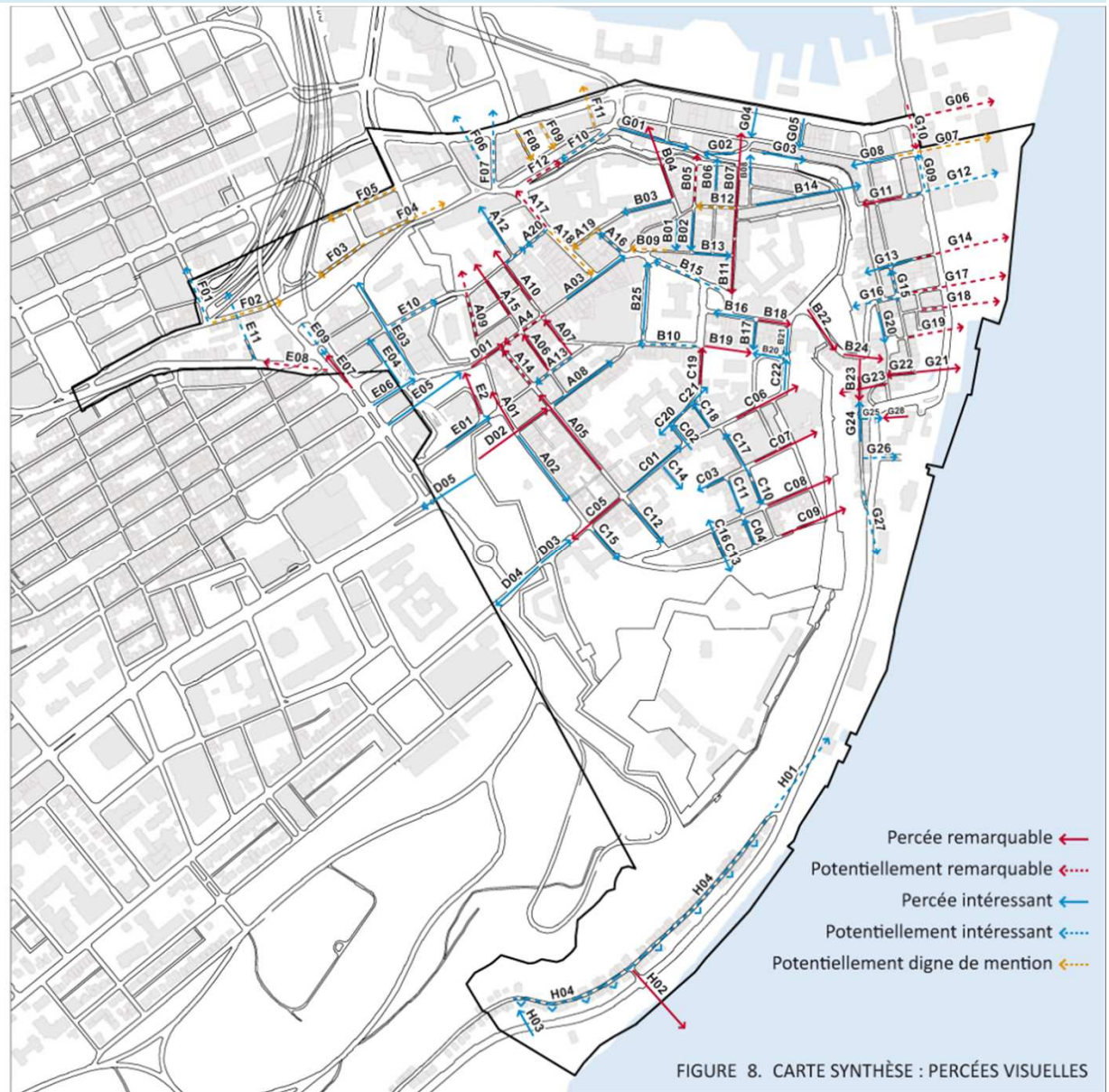


FIGURE 8. CARTE SYNTHÈSE : PERCÉES VISUELLES

PANORAMAS

Panorama remarquable 

Panorama intéressant 

Potentiellement remarquable 

Potentiellement intéressant 

PERCÉES VISUELLES

Percée remarquable 

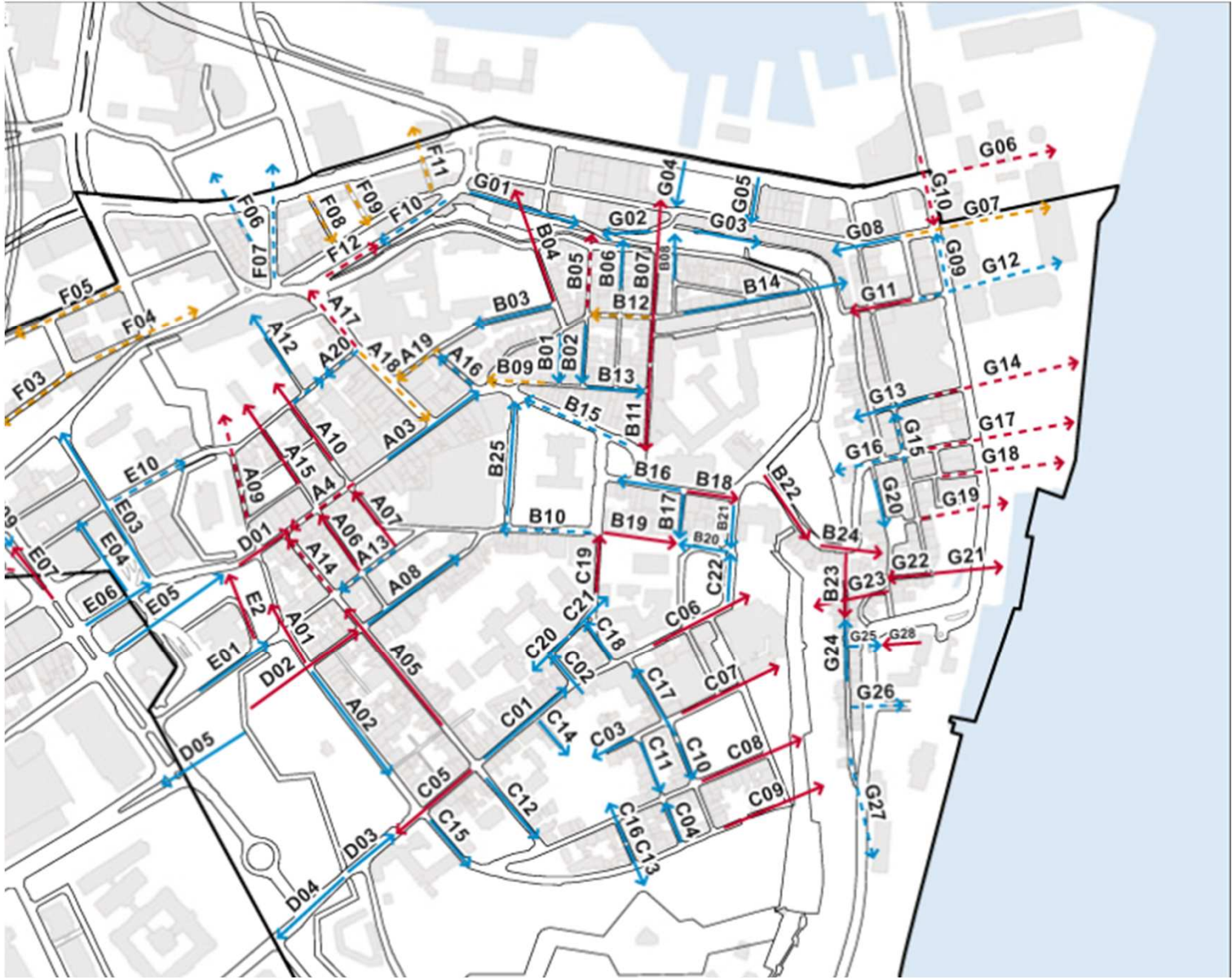
Potentiellement remarquable 

Percée intéressant 

Potentiellement intéressant 

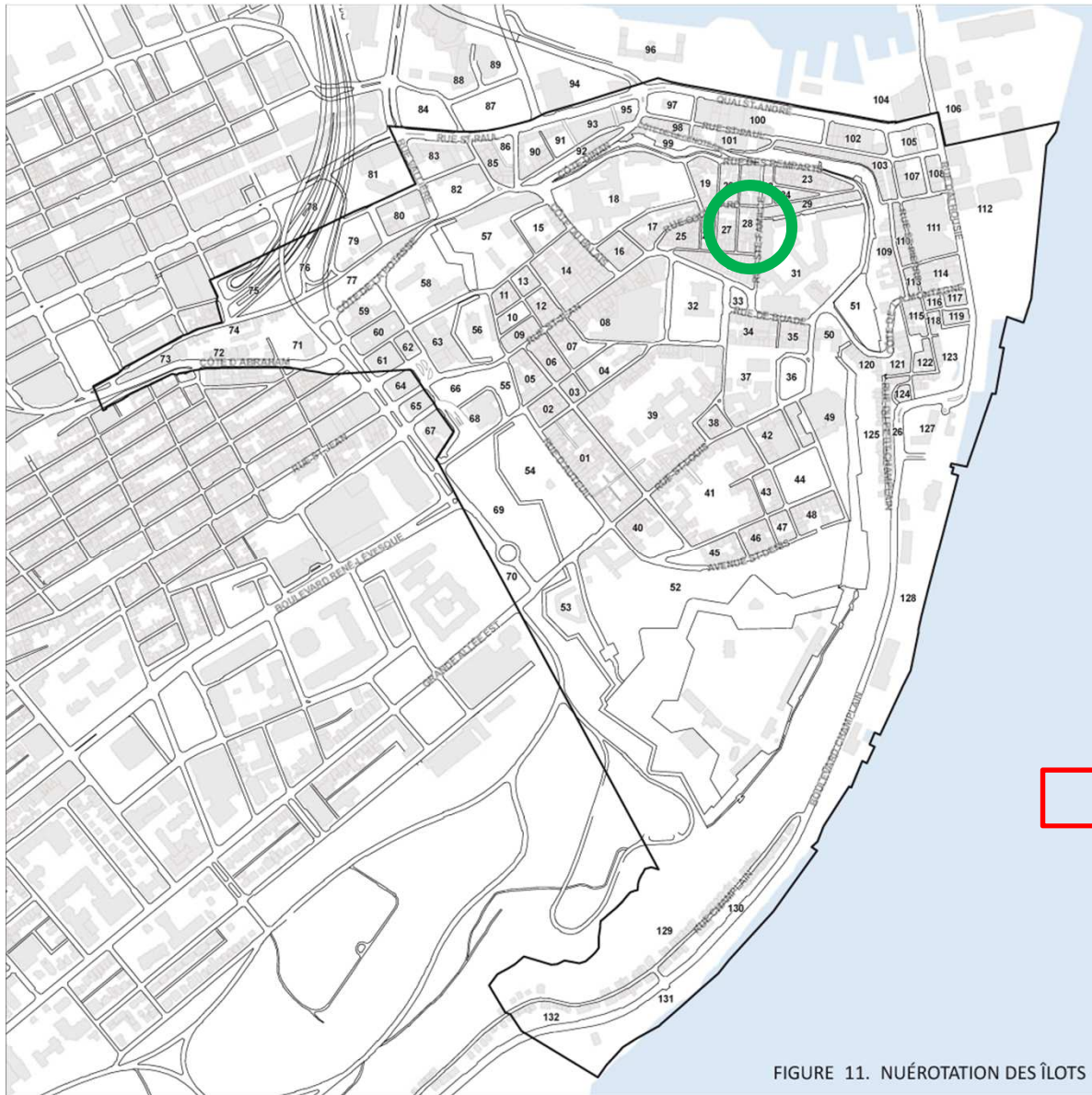
Potentiellement digne de mention 

SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE



- 1. Appréhender l'agglomération.** Situer l'intervention par rapport à l'ensemble de l'arrondissement historique.
 - Comprendre les principes généraux d'organisation du paysage;
 - Se questionner sur les aspects contributifs de l'intervention quant aux principes généraux en appliquant les recommandations générales
 - Identifier la parcelle. Sommes-nous sur une parcelle du tissu urbain de base ou sur une parcelle institutionnelle? Selon le type de tissu urbain, appliquer les recommandations spécifiques.
- 2. Identifier les perspectives** sur lesquelles l'intervention pourra avoir un impact. Identifier l'îlot et consulter la description des perspectives s'y rattachant à l'aide du tableau. L'intervention contribue-t-elle à renforcer la lisibilité des éléments qui ont permis de classer la perspective?
 - Appliquer les recommandations spécifiques à chacune des perspectives identifiées.
- 3. Démontrer les aspects contributifs quant à la lecture de l'arrondissement historique** pour chaque intervention modifiant une volumétrie existante ou insérant une nouvelle volumétrie.
 - Une intervention plus imposante en terme de gabarit pourrait être possible dans certains secteurs et ce, sans avoir la moindre incidence sur toute forme de perspective.

REPÉRAGE DES PERSPECTIVES



N° ÎLOTS	SECTEURS							
	A	B	C	D	E	F	G	H
16	A18 A19	B10		P05 P06	P18			
17		B15 B25		P05 P06	P18			
18	A11 A16 A17 A18	B03 B12 B15		P05 P06 P07 P08	P18 E10	P21 F08 F09	P22	
19		B25		P05 P06	P18			
20			C19	P05 P06	P18			
21			C19	P05 P06	P18			
22				P05 P06	P18			
23				P05 P06	P18			
24				P05 P06	P18			
25	A03	B15 B25		P05 P06	P18			
26		B25		P05 P06	P18			
27			C19	P05 P06	P18			
28			C19	P05 P06	P18			
29				P05 P06	P18			
30		P01 B01 B02 B25	C19	P05 P06	P18			
31		P01		P05 P06	P18			
32	A08	P01 B09		P05 P06	P18			